



Le Président

RÉGION NORMANDIE

Conseil Régional
Réunion du 20 juin 2022

09h30, à Le Havre

Sous la présidence de Monsieur MORIN

DELIBERATION

Objectif stratégique	Pour l'attractivité et le rayonnement de la Normandie
Mission	Renforcer l'attractivité et l'ouverture européenne et internationale de la Normandie
Programme	P300 - Renforcer l'influence européenne et internationale et bâtir la Normandie pour la Paix
Titre	STRATÉGIE 2022-2028 " EUROPE,INTERNATIONAL ET RAYONNEMENT" DE LA RÉGION NORMANDIE

Présents :

Geneviève AUGÉ, Gisèle BAKI, Benoît BALSAN, Julie BARENTON-GUILLAS, Thibaut BEAUTE, Laurent BEAUVAIS, Véronique BEREGOVOY, Jean-François BLOC, Augustin BOEUF, Laurent BONNATERRE, Yves BONNET, Mélanie BOULANGER, Matthieu BRASSE, Virginie CAROLO-LUTROT, Philippe CHAPRON, Malika CHERRIERE, Marie-Noëlle CHEVALIER, Brigitte CHOQUET, Sophie DE GIBON, Edouard DE LAMAZE, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jean DELALANDRE, Ludovic DELESQUE, Bertrand DENIAUD, Gilles DETERVILLE, Guy DOSSANG, Clotilde EUDIER, Angélique FERREIRA, David FONTAINE, Eve FROGER, Jean-Baptiste GASTINNE, Claire-Emmanuelle GAUER, Sophie GAUGAIN, Patrick GOMONT, Sabrina GOULAY, Catherine GOURNEY-LECONTE, Sylvie GRENIER, Naoual GUERY, Sophia HABIBI-NOORI, Pierre-Emmanuel HAUTOT, Guillaume HEDOUIN, Chantal HENRY, Eric HERBET, Pascal HOUBRON, Antoine JEAN, Claire JOLIVET-SERVANT, Marie-Françoise KURDZIEL, Lynda LAHALLE, Valérie LAISNEY, Agnès LALOI, Vanessa LANCELOT, Marie LE VERN, Xavier LEFRANCOIS, Guy LEFRAND, Sylvain LETOUZE, Thierry LIGER, Rudy L'ORPHELIN, Aline LOUISY-LOUIS, Laëtitia MALHERBE, David MARGUERITTE, Pascal MARIE, Bénédicte MARTIN, Laurent MARTING, Stéphanie MAUBE, Hervé MAUREY, Florence MAZIER, Catherine MEUNIER, Marc MILLET, Paul MILLIEZ, Hervé MORIN, Catherine MORIN-DESAILLY, Oumou NIANG-FOUQUET, Cédric NOUVELOT, Aristide OLIVIER, Hafidha OUADAH, Guillaume PENNELLE, Alexandra PIEL, Olivier PJANIC, Nathalie PORTE, François-Xavier PRIOLLAUD, Bastien RECHER, Aminthe RENOUF, Claire ROUSSEAU, Marie-Hélène ROUX, Jean-Philippe ROY, Marianne ROZET, Laëtitia SANCHEZ, Martine SEGUELA, Rodolphe THOMAS, Anaïs THOMAS, Serge TOUGARD, Emmanuelle TREMEL, Pierre VOGT.

Excusés et pouvoirs :

Timothée HOUSSIN, Nicolas BAY (pouvoir à Eve FROGER), Jonas HADDAD (pouvoir à Augustin BOEUF), François OUZILLEAU (pouvoir à Laurent BONNATERRE), Anna PIC (pouvoir à Marie LE VERN), Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK (pouvoir à David MARGUERITTE), Cécile REMY-BASTIT (pouvoir à Claire JOLIVET-SERVANT), Timour VEYRI (pouvoir à Martine SEGUELA), Stéphanie YON-COURTIN (pouvoir à Angélique FERREIRA)

Vu les articles L 4211-1 et L 4221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° AP D 16-06-02 du Conseil Régional en date du 23 juin 2016 adoptant une nouvelle stratégie en matière européenne et internationale,

Vu la délibération n° AP D 21-07-13 du Conseil Régional en date du 19 juillet 2021 adoptant le Règlement Budgétaire et Financier de la Région,

Vu la délibération n° AP D 21-12-11 du Conseil Régional en date du 13 décembre 2021 adoptant le Budget Primitif 2022 du Budget principal, le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional consulté,

Considérant,

- qu'une première « Stratégie Internationale » a été votée en Assemblée plénière du Conseil régional le 23 juin 2016, portant sur une politique européenne et internationale volontariste, résolument ouverte sur les opportunités du monde actuel et porteuse des valeurs qui sont le fondement de l'identité normande : la paix et la liberté,

- qu'une nouvelle stratégie « Europe, international et rayonnement » de la Région Normandie est proposée pour la mandature 2021-2028,

- que cette nouvelle stratégie s'articule autour de 3 grandes parties :

- La Normandie, une Région désormais mieux connue et reconnue en Europe et dans le monde.

La stratégie souligne ici combien la dimension européenne et internationale des politiques publiques normandes comme les événements d'envergure internationale mis en place depuis 2016 concourent au développement de la notoriété de la Normandie en Europe et dans le monde.

- L'identification des enjeux européens et internationaux de la mandature régionale 2021-2028.

A travers cet axe, les objectifs de la stratégie visent prioritairement à construire de nouvelles relations dans l'espace Manche suite au Brexit, mais aussi à saisir les opportunités financières de la politique européenne de cohésion et enfin à développer les filières d'avenir à l'international.

- L'ouverture européenne et internationale : un atout pour faire rayonner la Normandie dans le monde.

Cette partie est dédiée au rayonnement de la Normandie dans le monde au travers des valeurs qu'elle porte comme celles de Normandie Pour la Paix, mais aussi via ses nombreux atouts et savoir-faire.

Considérant que l'amendement n°2 déposé par le groupe « Normandie Ecologie » visant à modifier la rédaction de la sous-partie « 1. S'appuyer sur les coopérations décentralisées de la Région Normandie pour s'emparer d'enjeux partagés et développer des filières exemplaires » a été rejeté par 81 voix contre (ensemble des élus des groupes « La Normandie Conquérante », « Normandie, Terre d'avenir », « Groupe du Rassemblement National » et « Reconquête ») et 20 voix pour (ensemble des élus des groupes « Normandie Ecologie » et « SRC : La Normandie nous rassemble ») ;

Considérant que l'amendement n°3 déposé par le groupe « Normandie Ecologie » visant à compléter la fin de la sous-partie « 1. S'appuyer sur les coopérations décentralisées de la Région Normandie pour s'emparer d'enjeux partagés et développer des filières exemplaires » a été rejeté par 81 voix contre (ensemble des élus des groupes « La Normandie Conquérante », « Normandie, Terre d'avenir », « Groupe du Rassemblement National » et « Reconquête ») et 20 voix pour (ensemble des élus des groupes « Normandie Ecologie » et « SRC : La Normandie nous rassemble ») ;

Considérant que l'amendement n°4 déposé par le groupe « Normandie Ecologie » visant à ajouter une nouvelle section après la section « C. S'appuyer sur l'international pour structurer et développer les filières d'avenir dont la Normandie et le monde ont besoin » a été rejeté par 81 voix contre (ensemble des élus des groupes « La Normandie Conquérante », « Normandie, Terre d'avenir », « Groupe du Rassemblement National » et « Reconquête ») et 20 voix pour (ensemble des élus des groupes « Normandie Ecologie » et « SRC : La Normandie nous rassemble ») ;

Considérant que l'amendement n°5 déposé par le groupe « Normandie Ecologie » visant à ajouter une sous-partie à la fin de la section « B. Rayonner par la jeunesse » a été rejeté par 81 voix contre (ensemble des élus des groupes « La Normandie Conquérante », « Normandie, Terre d'avenir », « Groupe du Rassemblement National » et « Reconquête ») et 20 voix pour (ensemble des élus des groupes « Normandie Ecologie » et « SRC : La Normandie nous rassemble ») ;

Après en avoir délibéré,

Décide, à la majorité des voix 14 contre (Benoît BALSAN, Nicolas BAY, Yves BONNET, Philippe CHAPRON, Eve FROGER, Claire-Emmanuelle GAUER, Chantal HENRY, Marie-Françoise KURDZIEL, Vanessa LANCELOT, Guillaume PENNELLE, Alexandra PIEL, Olivier PJANIC, Jean-Philippe ROY, Anaïs THOMAS), moins 20 abstentions (Geneviève AUGE, Laurent BEAUVAIS, Véronique BEREGOVOY, Mélanie BOULANGER, Matthieu BRASSE, Ludovic DELESQUE, Gilles DETERVILLE, David FONTAINE, Pierre-Emmanuel HAUTOT, Guillaume HEDOUIN, Marie LE VERN, Rudy L'ORPHELIN, Laëtitia MALHERBE, Bénédicte MARTIN, Anna PIC, Bastien RECHER, Marianne ROZET, Laëtitia SANCHEZ, Martine SEGUELA, Timour VEYRI)

- d'approuver les termes de la stratégie « Europe, international et rayonnement » de la Région Normandie pour la mandature 2021-2028, jointe en annexe,
- d'autoriser le Président à signer :
 - tous les actes utiles à la mise en oeuvre de cette décision.

Hervé MORIN

Acte rendu exécutoire le 30 juin 2022
après réception Préfecture le 30 juin 2022
Référence technique : 076-200053403-20220620-146107-DE-1-1
et affichage ou notification le 30 juin 2022

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cette délibération est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Caen. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr.

AP 22-RI-08-06-6
RÉGION NORMANDIE
Conseil Régional
Réunion du 20 juin 2022
Groupe Normandie écologie

Amendement n°2 déposé par Rudy L'Orphelin et Laetitia Sanchez :

Modifier ainsi la « Stratégie Europe, International et Rayonnement pour la mandature 2021-2028 » :

Rédiger ainsi la sous-partie : « 1. S'appuyer sur les coopérations décentralisées de la Région Normandie pour s'emparer d'enjeux partagés et développer des filières exemplaires » :

« Du local au global : la Région Normandie est liée à différents territoires du monde par des coopérations décentralisées qu'il s'agit de développer au service de politiques publiques exemplaires.

Au cours de la précédente mandature, la Région a initié une nouvelle coopération avec la Tunisie, dans la région de Médenine (Djerba).

S'agissant de la présente mandature, la Région entend développer de nouvelles coopérations décentralisées mais également approfondir et densifier celles existantes au service des territoires partenaires, dans le respect des objectifs du développement durable, et avec une attention particulière portée à la promotion des droits humains et à la lutte contre la crise climatique, en lien avec les actions menées par l'Institut international des droits de l'Homme et de la Paix.

Les coopérations décentralisées portées par la Région Normandie visent ainsi à :

- Promouvoir des valeurs fondées sur le respect des droits humains, la coopération, le multilatéralisme et la justice sociale ;
- Concourir aux objectifs du développement durable, préserver les ressources vitales et garantir leur accès pour tous ;
- Participer au rayonnement et à l'attractivité de la Région grâce au développement de partenariats fondés sur des valeurs partagées ;
- Accompagner un développement local équitable et soutenable, favorisant l'autonomie et l'innovation.

A cet égard, la coopération engagée depuis 2008 avec la région Atsinanana connaît une impulsion nouvelle avec le renouvellement de l'accord de coopération signé en janvier 2021. La visite d'une délégation normande conduite en avril 2022 par le Vice-Président de la Région et la Présidente de l'Institut des droits de l'Homme et de la Paix **doit permettre de renforcer** cette coopération avec la signature d'une déclaration d'intention conjointe entre la Région Normandie, la Région Atsinanana et

l'Organisation des Nations Unies à Madagascar autour de la poursuite des objectifs du développement durable.

Il s'agit plus que jamais à travers les coopérations décentralisées, et en particulier celle existante avec Madagascar, de susciter une appropriation par les Normands autour d'actions concrètes.

S'agissant des nouvelles coopérations, la Région cherche à développer des partenariats portant sur des enjeux partagés. En particulier, elle engage dès 2022 une recherche de coopérations avec des territoires côtiers de pays bénéficiaires d'aide publique au développement et confrontés à la montée du niveau des mers. Ces coopérations ont pour objectif un partage d'expériences en matière de résilience des littoraux face aux conséquences du changement climatique. La Région apporte alors un soutien à des recherches et projets portant sur ces problématiques partagées. En cohérence avec l'intégration du GIEC normand à la politique internationale de la Région, celui-ci sera mobilisé pour apporter une expertise et s'assurer de la pertinence des choix effectués au regard des enjeux liés au changement climatique. »

Exposé sommaire :

Cet amendement vise à **engager une recherche de coopérations avec des territoires côtiers vulnérables face à la montée du niveau des mers**. L'objectif de ces coopérations sera un **partage d'expériences et un soutien à la recherche en matière d'adaptation des littoraux à la crise climatique**.

Développer des partenariats visant à renforcer la résilience des territoires littoraux face à la crise climatique permettrait de financer des projets qui bénéficient directement aux populations locales. De plus, la montée du niveau des mers étant un **phénomène aux causes et aux conséquences mondiales**, prendre part à des échanges et soutenir la recherche de solutions profitera à la Normandie, dont certains territoires sont ou seront durement affectés.

AP 22-RI-08-06-6
RÉGION NORMANDIE
Conseil Régional
Réunion du 20 juin 2022
Groupe Normandie écologie

Amendement n°3 déposé par Rudy L'Orphelin et Laetitia Sanchez :

Modifier ainsi la « *Stratégie Europe, International et Rayonnement pour la mandature 2021-2028* » :

À la fin de la sous-partie « 1. S'appuyer sur les coopérations décentralisées de la Région Normandie pour s'emparer d'enjeux partagés et développer des filières exemplaires », ajouter le paragraphe suivant :

« La Région entend également lancer de nouveaux **appels à projet destinés aux collectivités locales afin de soutenir leurs actions dans le domaine de la solidarité et la coopération internationales**. Les projets soutenus pourront porter sur les thématiques liées à l'éducation, à la santé, à l'autonomie alimentaire des territoires, à la préservation des écosystèmes terrestres et marins ou encore à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. »

Exposé sommaire :

Cet amendement permet le **lancement d'appels à projets destinés aux collectivités locales en matière de coopération décentralisée**.

Les collectivités locales, même lorsqu'elles le souhaitent, ne disposent pas toujours de moyens permettant de développer des projets et d'engager des partenariats en matière de coopération internationale. C'est pourquoi nous proposons que la Région se dote de cet outil pour les aider à s'engager dans des politiques de solidarité internationale. Ces appels à projets doivent également permettre de concourir aux objectifs de la politique de coopération décentralisée de la Région Normandie mentionnés dans la Stratégie Europe, International et Rayonnement.

AP 22-RI-08-06-6
RÉGION NORMANDIE
Conseil Régional
Réunion du 20 juin 2022
Groupe Normandie écologie

Amendement n°4 déposé par Rudy L'Orphelin et Laetitia Sanchez :

Modifier ainsi la « *Stratégie Europe, International et Rayonnement pour la mandature 2021-2028* » :

Après la section « C. S'appuyer sur l'international pour structurer et développer les filières d'avenir dont la Normandie et le monde ont besoin », ajouter une nouvelle section :

« D. Structurer le réseau des acteurs de la coopération décentralisée en Normandie

Conformément à ses objectifs en matière de coopération décentralisée, la Région Normandie **soutient les acteurs de la solidarité internationale sur son territoire**. Elle apporte une aide à leur mise en réseau et **renforcera sensiblement son travail en faveur de la structuration du réseau des acteurs de la coopération décentralisée en Normandie.** »

Exposé sommaire :

Cet amendement vise à assurer le **soutien de la Région à la structuration du réseau des acteurs de la coopération décentralisée sur le territoire normand.**

Nous proposons que la Région emploie les moyens nécessaires au **développement et à la mise en réseau de l'ensemble des acteurs impliqués dans la coopération décentralisée et la solidarité internationale** : entreprises, associations, collectivités, dans un objectif de cohérence et d'efficacité. **L'écosystème actuel de ces acteurs apparaît insuffisamment structuré, en particulier sur le territoire de l'ex-Haute-Normandie** qui ne disposait pas d'un organisme unique chargé de cette mise en réseau.

AP 22-RI-08-06-6
RÉGION NORMANDIE
Conseil Régional
Réunion du 20 juin 2022
Groupe Normandie écologie

Amendement n°5 déposé par Rudy L'Orphelin et Laetitia Sanchez :

Modifier ainsi la « Stratégie Europe, International et Rayonnement pour la mandature 2021-2028 » :

A la fin de la section « B. Rayonner par la jeunesse », ajouter la sous-partie suivante :

« 3. Avec le Pass Monde, lever les freins économiques à la mobilité internationale

Cumulé aux autres dispositifs existants, le Pass Monde encourage et facilite la mobilité internationale pour les jeunes Normands. Son potentiel incitatif sera renforcé par **l'instauration d'un barème progressif en fonction des destinations choisies et des ressources des candidats à la mobilité.**

Afin de permettre à tous les jeunes de **choisir** leur destination sans être contraints par des considérations financières, **la Région adapte le montant hebdomadaire de l'aide à la mobilité en fonction du pays d'accueil.** L'aide est comprise entre 40€ et 70€ et s'ajoute au montant forfaitaire de 200€ ou de 400€. La Région définit chaque année les montants alloués pour chaque destination au regard du coût de la vie dans les pays d'accueil. »

Exposé sommaire :

Cet amendement vise à **renforcer l'aide à la mobilité pour les jeunes en adaptant le soutien financier de la Région aux besoins réels des bénéficiaires.**

Le dispositif actuel apporte une aide bienvenue et permet de soutenir les projets des jeunes Normand.e.s. Mais il ne permet pas en l'état, même cumulé aux autres dispositifs, de **sécuriser financièrement** tous les types de projets pour tous les publics ciblés. C'est pourquoi nous proposons l'instauration d'une **nouvelle grille progressive de financement.** Le montant de la subvention dépendra d'une part du pays d'accueil, en fonction du coût de la vie, d'autre part des ressources familiales des candidat.e.s à la mobilité.



STRATEGIE

« EUROPE, INTERNATIONAL ET RAYONNEMENT »

DE LA REGION NORMANDIE

POUR LA MANDATURE 2021-2028

Juin 2022

SOMMAIRE

I. La Normandie, une région désormais mieux connue et reconnue en Europe et dans le monde

A. Depuis 2016, l'Europe et l'international sont intégrés dans les politiques publiques normandes

1. La valorisation d'une « Marque Normandie » résolument tournée vers le monde
2. La création de l'AD Normandie, levier du soutien économique à l'international
3. La création à Bruxelles d'une « Task Force » Normande auprès de l'Union européenne
4. Le soutien à la mobilité à travers le Pass Monde et la création du Comité régional de la mobilité (CoReMob)
5. La création d'une « Team Normandie » pour faire rayonner la Normandie par le sport

B. Des événements Normands qui rayonnent à l'International

1. Le Forum mondial « Normandie pour la Paix »
2. Le Prix Bayeux Calvados Normandie des correspondants de guerre
3. L'Armada
4. Normandie Impressionniste
5. Le Festival des Boréales
6. Le bicentenaire Flaubert

II. L'identification des enjeux européens et internationaux de la mandature régionale 2021-2028

A. Après le Brexit, inventer de nouvelles relations privilégiées dans l'espace Manche

1. Réaffirmer nos liens historiques, économiques, culturels et éducatifs avec le Royaume-Uni
2. Promouvoir une relation singulière avec les îles anglo-normandes
3. Entrer de plain-pied dans le programme Interreg Mer du Nord
4. Bâtir une nouvelle relation avec l'Irlande

B. Saisir toutes les opportunités de la politique européenne de cohésion et améliorer l'image de l'Europe en Normandie

1. La programmation 2021-2027 des fonds européens : une chance pour la Normandie
2. Simplifier la vie des porteurs de projets bénéficiaires de fonds européens
3. La création des « Trophées européens de la Normandie » pour une meilleure appropriation des fonds européens par les porteurs de projets Normands
4. Sensibiliser les élus des territoires normands aux enjeux de la construction européenne

C. S'appuyer sur l'international pour structurer et développer les filières d'avenir dont la Normandie et le monde ont besoin

1. S'appuyer sur les coopérations décentralisées de la Région Normandie pour s'emparer d'enjeux partagés et développer des filières exemplaires
2. Porter l'ambition hydrogène de la Région Normandie à l'échelle européenne

III. L'ouverture européenne et internationale : un atout pour faire rayonner la Normandie en Europe et dans le monde

A. Rayonner par les valeurs : affirmer durablement l'ambition d'une Normandie pour la Paix et la Liberté

1. Pérenniser le Forum mondial « Normandie pour la Paix », événement Normand d'envergure internationale
2. Poursuivre le développement du programme permanent hors les murs « Normandie pour la Paix »
3. Ouvrir à Bayeux un centre européen et international du journalisme et de la liberté de la presse
4. Faire de l'Institut international des droits de l'Homme et de la Paix un acteur majeur de promotion des droits et libertés dans le monde

B. Rayonner par la jeunesse

1. Créer une plateforme des *alumni* étrangers en Normandie et Normands à l'étranger
2. Proposer un Pass monde « découverte »

C. Rayonner par les savoirs et les savoir-faire

1. Exporter le FENO : les Journées Normandes en Europe
2. Soutenir la constitution d'une alliance universitaire européenne
3. Favoriser la coopération scientifique sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain : le GIEC Normand
4. Promouvoir à l'étranger les entreprises normandes du patrimoine vivant

D. Rayonner par notre Histoire et notre culture

1. Donner une impulsion nouvelle à la candidature des plages du Débarquement pour leur inscription au patrimoine mondial de l'Unesco
2. Œuvrer au rayonnement international des festivités du millénaire de Guillaume le Conquérant en 2027
3. Promouvoir la candidature de Rouen, « capitale européenne de la culture »

E. Rayonner par le sport : faire de la Normandie la base arrière des Jeux Olympiques de Paris 2024

I – LA NORMANDIE, UNE REGION DESORMAIS MIEUX CONNUE ET RECONNUE EN EUROPE ET DANS LE MONDE

A – Depuis 2016, l'Europe et l'international sont intégrés dans les politiques publiques normandes

1. La valorisation d'une « Marque Normandie » résolument tournée vers le monde

La Normandie réunifiée fait partie des régions les plus connues au monde avec la Californie. Cette notoriété internationale est un atout puissant qui contribue à fédérer un grand nombre d'acteurs normands (entreprises, collectivités, universitaires, structures culturelles, sportives, associatives...) autour d'une ambition commune : faire rayonner un territoire pour défendre ses intérêts et promouvoir des valeurs partagées.

Pour y contribuer, la Région a mis en place en juin 2017 une **agence d'attractivité** chargée de promouvoir l'excellence normande à l'international et de faire de la Normandie une destination première pour les investisseurs, les touristes, les entreprises, les étudiants et les talents.

Résolument tournée vers l'international, la marque « *Normandie, une région monde* », rappelle dans son manifeste fondateur que notre région embrasse, depuis ses origines, l'intégration des individus et des cultures ; qu'elle a, au cours des siècles, marqué et influencé l'histoire du monde, exportant un modèle social et politique grâce à sa capacité d'adaptation et à son humanisme. Ces valeurs universelles guident le développement de notre territoire appelé à renforcer ses liens sur tous les continents, grâce à ses ressources terrestres et maritimes, à son esprit d'innovation et à l'importance des échanges commerciaux à l'international.

2. La création de l'AD Normandie, levier du soutien économique à l'international

La création de l'Agence de développement de Normandie s'est accompagnée d'une politique régionale très volontariste en faveur du développement des entreprises normandes à l'international qui ne doit plus être une chasse gardée des grands groupes mais s'ouvrir aux TPE/ PME et ETI de notre territoire qui ont besoin d'être accompagnées.

De nombreux déplacements à l'étranger ont ainsi été conduits depuis 2016 par le Président du Conseil régional et son vice-président aux affaires européennes et internationales pour soutenir le développement à l'export des entreprises normandes. Ces missions ont été organisées par la Région et l'Agence de développement de Normandie en lien avec la CCI, Business France et BPI. Ce sont au total près de 200 rendez-vous d'affaires qui ont été organisés sur plusieurs continents et qui ont bénéficié à plusieurs dizaines d'entreprises normandes.

Un nouveau dispositif régional de soutien à l'export a été mis en place par l'AD Normandie avec l'*Accélérateur Export* qui regroupe dans un guichet unique toutes les aides et les conseils pour proposer un accompagnement efficace et gratuit aux entreprises normandes qui souhaitent se développer à l'international. Auparavant, les entreprises devaient faire appel à plusieurs organismes et institutions pour bénéficier d'aides à l'export, ainsi qu'à des privés pour être conseillées.

C'est également dans l'hémicycle du conseil régional à Rouen qu'a été lancée « Team France » le 17 juin 2019 par le Premier ministre et le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

3. La création à Bruxelles d'une « Task force » normande auprès de l'Union européenne

La réunification de la Normandie s'est accompagnée de la fusion des bureaux de représentation des ex Haute et Basse Normandie avec une direction unique. Mais la Région a souhaité aller au-delà de la seule représentation de la collectivité régionale en créant une véritable « Task force » Normande à Bruxelles.

La représentation normande a emménagé dans des locaux plus proches des institutions européennes et commun avec l'Ile-de-France au titre de la promotion de l'Axe Seine.

En juin 2017, la Région Normandie a signé avec plusieurs partenaires (agglomérations normandes, Haropa, la CCI de Normandie, la chambre régionale d'agriculture, le MEDEF, la COMUE, l'UMEP) un accord-cadre pour la mise en place d'une Task Force Normande qui s'appuie sur l'Antenne de la Région à Bruxelles pour porter au niveau européen les principaux enjeux et dossiers du territoire.

Depuis sa création, la Task force Normande a reçu de nombreuses délégations, organisé de multiples séminaires de travail sur des sujets d'intérêt normands tels que l'Axe Seine, le véhicule autonome, la filière hydrogène, la culture, etc. Elle met en lien les acteurs normands avec les décideurs européens (commissaires, parlementaires, fonctionnaires de la commission) à l'occasion de déplacements des élus normands. Elle facilite également l'accueil en Normandie de commissaires européens.

L'action de la Task force normande a été décisive pour permettre à la Région de décrocher d'importants financements européens (en sus des fonds de cohésion) par exemple sur la Chatière avec 25 millions d'euros attribués au titre du Mécanisme pour l'interconnexion de l'Europe pour la réalisation du projet d'accès fluvial direct à Port 2000 sur le port du Havre.

De même, la Région Normandie a été sélectionnée en février 2021 par la Commission européenne pour son projet WINNING Normandy et s'est vue attribuée un cofinancement de 3 millions d'euros *via* Horizon 2020, le programme européen pour la recherche et l'innovation 2014-2020.

4. Le soutien à la mobilité à travers le Pass monde et la création du comité régional de la mobilité (CoReMob)

Favoriser la mobilité internationale des lycéens, des étudiants et des apprentis normands est une priorité au vu du retard persistant de notre région en la matière.

Avant la fusion de 2016, les deux anciennes régions de Haute et Basse Normandie disposaient de budgets et principes différents.

Pass Monde, le nouveau dispositif normand mis en place dès 2016, fonctionne sur le principe d'une aide financière individuelle, versée directement aux bénéficiaires, en une seule fois. Elle peut compléter d'autres aides à la mobilité perçues par les bénéficiaires ou leurs apports personnels.

Un forfait de 200 € est attribué pour les stages ou séjours d'étude effectués en Europe et de 400 € pour toutes les autres destinations, auquel s'ajoutent 40 € par semaine. Pass Monde c'est aussi la possibilité d'obtenir une aide équivalente pour son volontariat à l'international (Service Volontaire Européen, Corps Européen de Solidarité ou Volontariat de Solidarité International) ou encore de bénéficier de 500 à 3 500 € pour porter un projet citoyen individuel ou collectif à l'étranger.

Le règlement Pass Monde assure une bonne cohérence et une possibilité de cumuler l'aide de la Région avec des aides extrarégionales comme celles du CROUS, ou Erasmus +.

A l'origine, ce dispositif était destiné aux étudiants et apprentis normands en cursus post-bac, souhaitant réaliser un séjour d'études, un stage ou une mission d'études à l'étranger. En 2017, Pass Monde a été élargi aux publics en formation infra-bac et aux mobilités inscrites dans le cadre d'un projet d'initiative personnelle, dont les volontariats internationaux.

Depuis 2017, Pass Monde représente 16 millions d'euros de budget cumulé et 12 355 dossiers de bénéficiaires à la mi-2021, dans le contexte d'un arrêt des mobilités lié à la crise sanitaire.

Pour autant, si Pass Monde constitue un grand pas en avant en termes d'unité, de cohérence, de simplicité et de lisibilité de l'offre, dans la pratique, l'évaluation du dispositif montre que des efforts restent à produire, par exemple en matière de visibilité du dispositif et de simplicité des règles.

Au-delà du Pass Monde, la région et l'Etat ont également mis en place le **Comité régional de la mobilité européenne et internationale (CoRéMob)**, instance politique, stratégique et décisionnelle. Il se réunit une à deux fois par an autour d'une gouvernance resserrée, avec une coprésidence de l'Etat et de la Région.

Les actions du CoReMob s'inscrivent depuis sa mise en place en mars 2017 dans le cadre des axes de travail et des objectifs suivants :

- Développer une meilleure connaissance de la demande et de l'offre de mobilité sur le territoire ;
- Assurer l'accès le plus large de tous les jeunes aux expériences de mobilité ;
- Piloter la plateforme de la mobilité et lui fixer les orientations en matière d'information, d'accompagnement et de formation.

Pour accompagner la mise en œuvre de ces axes et objectifs, la Région soutient financièrement le CITIM (Centre d'Information et d'animation pour la solidarité et la citoyenneté internationale) à hauteur de 62 000 euros afin de faciliter l'organisation et porter une plateforme opérationnelle de la mobilité internationale de la mobilité en Normandie.

5. La création d'une « Team Normandie » pour faire rayonner la Normandie par le sport

A l'initiative de la Région Normandie, les ligues sportives normandes ont présenté leurs meilleurs athlètes pour constituer la « **Team Normandie** » avec le but de faire rayonner le sport de haut niveau normand en France et à l'international et d'accompagner l'ambition de sportifs normands sélectionnés.

La Team Normandie regroupe 20 sportifs (de 18 à 36 ans) de niveau international déjà connus et reconnus qui, par leur ancrage territorial, contribuent au-delà de leurs performances à la dynamisation du sport normand.

Ces sportifs espoirs à fort potentiel ont besoin d'un soutien particulier de la Région pour atteindre le plus haut niveau international (participation aux JO et/ou podiums mondiaux). Ils bénéficient d'un accompagnement de la Région : aide de 2 000 euros en complément du dispositif régional de soutien aux sportifs de haut niveau, tenues et équipements aux couleurs de la Team Normandie, formations (sponsoring, mécénat, media-training...) communication, etc.

B – Des événements normands qui rayonnent à l'international

1. Le forum mondial « Normandie pour la Paix »

Chaque année depuis 2018, le Forum mondial Normandie pour la Paix est le moment fort de l'initiative « Normandie pour la Paix » qui organise et accompagne tout au long de l'année de nombreux projets menés au niveau régional et international.

La 4e édition du forum, qui s'est tenue en septembre 2021 à l'Abbaye aux Dames, a rassemblé près de 7 000 participants dont plusieurs milliers de lycéens. 130 intervenants venus du monde entier (29 nationalités représentées) ont participé aux séances plénières et débats thématiques proposés lors du Forum.

Après 5 ans d'existence, l'initiative Normandie pour la Paix, lancée en 2017, bénéficie d'une notoriété et d'une crédibilité croissantes auprès de partenaires académiques, institutionnels, médiatiques, culturels, associatifs, scientifiques... en France et à l'étranger.

2. Le Prix Bayeux Calvados Normandie des correspondants de guerre

Créé en 1994, le Prix Bayeux rend hommage aux journalistes qui exercent leur métier dans des conditions périlleuses pour nous permettre d'accéder à une information libre.

Cet événement lié aux médias français et étrangers, s'attache à offrir, le temps d'une semaine, une fenêtre ouverte sur l'actualité internationale à travers des expositions, des soirées thématiques, des projections, un salon du livre, un forum média, des rencontres avec les scolaires,... et bien-sûr une soirée de clôture qui récompense les lauréats des différentes catégories de reportages (photographie, télévision, radio, presse écrite...). En perpétuelle évolution, le Prix Bayeux Calvados-Normandie reste avant tout un rendez-vous grand public en plein cœur de Bayeux.

En 2016, la Région Normandie est devenue un partenaire à part entière du Prix Bayeux qui a pris l'appellation de Prix Bayeux Calvados Normandie des correspondants de guerre. A cette occasion, la contribution financière du conseil régional a été sensiblement augmentée.

3. L'Armada

Depuis 1989, l'Armada est ce rendez-vous international qui réunit des navigateurs venus des quatre coins du globe. Cet événement draine plusieurs millions de visiteurs et de passionnés. Aujourd'hui installé dans le paysage institutionnel rouennais, cet événement est devenu l'un des plus importants rassemblements maritimes mondiaux et remporte un immense succès populaire.

4. Normandie Impressionniste

L'impressionnisme fait partie du patrimoine normand ; ce courant artistique représente une richesse exceptionnelle pour notre région et un potentiel touristique très important, notamment avec Giverny et la vallée de la Seine.

Le festival « Normandie Impressionniste », créé en 2010, attire de très nombreux touristes étrangers, venus du Japon, des Etats-Unis ou de Chine. Cette manifestation culturelle est un magnifique exemple du rayonnement international de la Normandie réunifiée.

5. Le Festival des Boréales

Depuis 1992, Les Boréales n'éclairent plus uniquement les nuits polaires du Grand Nord. En trente éditions, il s'est également imposé comme le plus important festival dédié à la culture nordique en Europe. Cet événement nous fait voyager à travers différents territoires en mettant à l'honneur les cinq pays scandinaves, les pays baltiques, le Groenland et les îles Féroé.

Les Boréales permettent de consolider des liens tissés entre les pays nordiques et la Normandie depuis de nombreux siècles.

6. Le bicentenaire Flaubert

A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Flaubert, la Région Normandie a porté en 2021 le festival « Flaubert 21 » avec plus de 200 événements culturels programmés par des collectivités territoriales, Les Universités de Rouen et du Havre, le Rectorat ainsi que par des acteurs culturels privés.

Flaubert a voyagé en Egypte, au Liban, en Syrie, en Palestine, en Grèce, en Italie et en Tunisie. Il est l'un des auteurs le plus lu au monde, le plus traduit et étudié.

Sa naissance et sa vie en Normandie, son attachement à la Normandie, notamment comme territoire d'écriture d'une partie de son œuvre, sa notoriété internationale et la traduction de ses œuvres dans toutes les langues font de Gustave Flaubert un artiste hors norme dans l'histoire de la Normandie.

Flaubert 21 a acquis une dimension internationale en écho aux voyages de Flaubert, notamment en Orient et à son intérêt pour cette partie du monde ayant donné naissance au Voyage en Orient et à Salammbô.

II - L'IDENTIFICATION DES ENJEUX EUROPEENS ET INTERNATIONAUX DE LA MANDATURE REGIONALE 2021-2028

A – Après le Brexit, inventer de nouvelles relations privilégiées dans l'espace Manche

1. Réaffirmer nos liens historiques, économiques, culturels et éducatifs avec le Royaume-Uni

A un moment où les relations entre la France et le Royaume Uni sont dégradées par le Brexit, la tendance naturelle serait de tourner le dos au Royaume Uni et de chercher à développer les liens avec d'autres pays. Au contraire, il n'a jamais été plus important de réaffirmer les liens historiques qui lient la Normandie au Royaume Uni. C'est plus que jamais aujourd'hui que la Normandie a l'opportunité de se démarquer d'autres régions françaises en rappelant aux Britanniques notre histoire commune et la conviction que nous ne pouvons pas laisser le Brexit défaire l'histoire et la géographie.

C'est maintenant que ces évidences méritent d'être rappelées et que la Normandie peut se repositionner comme le pont naturel entre l'Angleterre et la France, pour ensuite renforcer les liens économiques, culturels et éducatifs.

Le **Tapisserie de Bayeux** est un testament incomparable de la conquête du trône d'Angleterre par Guillaume Le Conquérant, elle marque un tournant dans l'histoire commune entre la Normandie et le Royaume Uni. Elle est admirée par environ 400 000 visiteurs chaque année (hors période COVID).

Le projet de restauration de la Tapisserie et le réaménagement du musée de Bayeux représentent une opportunité diplomatique inédite pour instaurer des liens post Brexit plus sereins entre la France et l'Angleterre et remettre la Normandie au cœur de la conscience collective britannique.

Actuellement le projet de restauration de la Tapisserie de Bayeux et le réaménagement du musée de Bayeux semblent être menés comme un projet purement franco-français par le Ministère de la Culture. Cette situation est regrettable car elle nie l'histoire commune que la Tapisserie Bayeux représente ainsi que son pouvoir diplomatique.

La restauration de la Tapisserie implique le déplacement de son lieu d'exposition actuel et le réaménagement significatif du Musée. Un prêt de la Tapisserie au British Museum, pendant la durée des travaux du futur musée, présenterait une opportunité exceptionnelle : elle deviendrait l'évènement culturel de la décennie au Royaume-Uni et offrirait par la même occasion un coup de projecteur extraordinaire pour la Normandie, mille ans après la naissance de Guillaume Le Conquérant.

Des initiatives très concrètes visent également à mieux faire connaître la Normandie outre-manche. Il en est ainsi du « *Normandy Food Tour* » dont la première édition est organisée en mai 2022 par le Centre régional du tourisme (CRT). Il s'agit d'un véritable convoi normand, composé d'un camion-podium de

la Région et de trois *food trucks*, qui sillonnent les routes du sud de l'Angleterre pour s'installer au cœur de villes d'importance qui partagent une histoire commune avec la Normandie (Hastings, Canterbury, Colchester, Norwich, Windsor).

L'AD Normandie et l'Agence « Normandie Attractivité » proposent également des journées de webinaires « **Choose Normandy** » dont la première a eu lieu en octobre 2021. Il s'agit d'encourager les investissements d'entrepreneurs anglophones en Normandie. Il est proposé de pérenniser cette initiative.

Par ailleurs, en lien avec Normandie Attractivité, il est envisagé d'intégrer des résidents britanniques volontaires installés en Normandie au sein du réseau **d'Ambassadeurs de la Normandie**.

En matière d'échanges universitaires, un **Pass Monde bonifié** pourrait être envisagé pour les mobilités des jeunes Normands vers le Royaume-Uni. Il s'agira également d'encourager le développement des échanges universitaires et l'implantation d'antennes d'universités anglaises sur le sol normand.

Avec le Rectorat, il s'agira d'encourager le développement du cursus « option baccalauréat international » en anglais (OIB), dans les lycées normands ainsi que les jumelages entre les écoles et les villes. Une attention particulière sera portée aux établissements du réseau d'éducation prioritaire.

2. Promouvoir une relation singulière avec les îles anglo-normandes

Plutôt que la source de tensions entre pêcheurs, les Iles Anglo-Normandes sont appelées à être une vitrine permanente de la force des liens noués entre les cultures normande et anglaise.

Normandie Attractivité s'efforce de renforcer le réseau d'ambassadeurs normands sur Jersey. Il serait également souhaitable pour les Normands de bénéficier de tarifs privilégiés à l'occasion des traversées vers les Iles afin de renforcer les affinités et l'appropriation amicale des îles par les Normands. En retour, des facilités d'échanges pour mieux approvisionner les îles avec des produits normands devraient être explorées.

3. Entrer de plain-pied dans le programme Interreg Mer du Nord

Conséquence du Brexit et de l'extinction du programme Interreg France Manche Angleterre, la Région Normandie devient éligible au programme **Interreg Mer du Nord**.

Cette nouvelle zone de coopération couvre les régions côtières du nord-ouest de la France, la partie flamande de la Belgique, la zone nord-ouest de l'Allemagne, l'ensemble des Pays-Bas et du Danemark, la zone sud de la Norvège et la zone sud-ouest de la Suède.

Ce programme soutient des projets pilotes et de démonstration, le développement des technologies et des compétences.

La zone du programme couvre une superficie d'environ 536.000 km² avec une population d'environ 61,5 millions d'habitants. Toutes les régions participantes sont adjacentes aux eaux marines et beaucoup d'entre elles sont des régions côtières qui bordent directement le bassin de la mer du Nord.

Le programme Interreg Mer du Nord doit contribuer à la stratégie « Région de la mer du Nord 2030 » de la Commission de la mer du Nord, qui a été lancée en novembre 2020 et qui identifie les principaux défis et les caractéristiques communes de la région de la mer du Nord ainsi que quatre thèmes :

- Une mer du Nord productive et durable, soutenant un développement marin et maritime durable ;
- Une région de la mer du Nord climatiquement neutre, contribuant à une région de la mer du Nord résiliente et adaptée, ayant atteint la neutralité climatique au plus tard en 2050 ;
- Une région de la mer du Nord connectée, qui assure une accessibilité sans fossile, sûre et conviviale pour tous et dans chaque territoire de la région de la mer du Nord ;
- Une région de la mer du Nord intelligente, qui soutient la position de leader de la région en matière d'économie et de démocratie durables en maximisant ses avantages concurrentiels grâce à l'innovation et aux économies bleue et verte.

4. Bâtir une nouvelle relation avec l'Irlande

Avec le Brexit, l'Irlande devient la porte d'entrée du marché britannique pour les entreprises européennes et françaises, et désormais le seul pays anglophone de l'Union européenne.

En 2018, les Irlandais représentaient la 14ème clientèle internationale dans les hébergements marchands en Normandie.

Avec le Brexit, les liaisons maritimes sont appelées à se développer entre l'Irlande et la Normandie. La compagnie maritime Irish Ferries a affiché en 2019 un trafic en hausse de 24% entre l'Irlande et la Région alors qu'une campagne de communication a été lancée par Normandie Tourisme, en partenariat avec Irish Ferries.

On a observé au cours de cette même année 2019 une hausse de 27% de la fréquentation des Irlandais dans les campings normands.

Le marché irlandais représente également un réel potentiel de croissance pour les entreprises normandes. Une mission économique régionale de prospection en Irlande des entreprises normandes et des établissements d'enseignement supérieur est programmée en juin 2022 pour identifier le potentiel de coopération et d'export.

B – Saisir toutes les opportunités de la politique européenne de cohésion et améliorer l’image de l’Europe en Normandie

1. La programmation 2021-2027 des fonds européens : une chance pour la Normandie

Le programme opérationnel normand Feder/ FSE /Fonds de transition juste s’établit à 597 millions d’euros pour la période 2021-2027.

Les montants se répartissent ainsi :

- 388M€ de Feder : innovation, R&D, numérique, compétitivité des PME, transition écologique et énergétique, culture et patrimoine, développement territorial...
- 85M€ de FSE+ : formations qualifiantes, orientation, raccrochage scolaire...
- 103M€ de FTJ : soutien des impacts de la transition vers une économie neutre en émissions de CO2 ;
- 21M€ d’assistance technique au bénéfice de la Région pour la gestion de ces fonds (dont 14M€ de Feder, 3M€ de FSE+ et 4M€ de FTJ).

Sept priorités d’intervention ont été définies :

- Une transformation économique innovante (à hauteur de 164 millions d’euros de Feder)
- Une transition énergétique et écologique (à hauteur de 114 millions d’euros de Feder)
- Une mobilité urbaine multimodale durable (à hauteur de 13 millions d’euros de Feder)
- Une valorisation des patrimoines culturels et touristiques (à hauteur de 49 millions d’euros de Feder)
- Un développement durable des territoires (à hauteur de 48 millions d’euros de Feder)
- Une élévation et une adaptation des compétences (à hauteur de 85 millions d’euros de FSE +)
- Une transition juste en vallées de Seine et de la Bresle (à hauteur de 103 millions d’euros de FTJ)

A la différence de la précédente programmation 2014-2020 où les fonds européens dédiés à la Normandie restaient répartis dans des programmes opérationnels distincts entre les ex Haute et Basse Normandie, la présente programmation est désormais unifiée avec des procédures de gestion identiques pour les cinq départements normands.

Les fonds européens alloués à la Normandie ont fait l’objet d’intenses négociations tant avec l’Etat (dans le cadre de l’accord de partenariat) qu’avec la Commission européenne au titre des actions éligibles. Cette programmation a été pensée pour répondre au mieux aux besoins du territoire Normand et conférer aux politiques publiques de la Région un effet de levier supplémentaire.

L'enjeu pour la Région est de saisir toutes les opportunités de cette programmation dont les fonds, d'un montant considérable, doivent être consommés dans un laps de temps très court à l'échelle de la concrétisation des projets concernés.

Il s'agit, comme ce fut le cas sur la période 2014-2020 d'**éviter tout dégage­ment d'office** grâce à un pilotage très rigoureux des fonds européens pour n'en perdre aucun. Il s'agit aussi de réussir à gérer simultanément la clôture de la précédente programmation avec le démarrage de la nouvelle. Cela nécessite de la part des agents instructeurs de la Région agilité et expertise.

2. Simplifier la vie des porteurs de projets bénéficiaires de fonds européens

Au cours de la période qui s'ouvre, la Normandie continuera à prôner tant auprès du Gouvernement français que de la Commission européenne une **simplification des règles de gestion des fonds européens** dont les lourdeurs de procédures peuvent avoir un effet contreproductif sur la consommation des fonds.

Il s'agira aussi d'**élargir le champ des bénéficiaires des fonds européens** à travers un accompagnement sur mesure des porteurs de projet pour qu'ils aient le moins possible à supporter la complexité dispositifs auxquels ils émargent. A cet effet, une **nouvelle plateforme numérique dédiée aux porteurs de projets, facile d'accès et interactive**, sera proposée à l'ouverture de la programmation 2021-2027.

Par ailleurs, **un mécanisme de versement d'avances est à l'étude**. Certains porteurs de projets, notamment dans le domaine de la biodiversité, sollicitent en effet la Région afin de pouvoir bénéficier d'avances suite à la décision d'octroi d'une aide européenne. Cette possibilité, ouverte par les règlements européens, est en cours de déploiement pour certains types de bénéficiaires et de projets, sur la nouvelle période du Programme FEDER-FSE+ 2021-2027.

3. La création des « Trophées européens de la Normandie » pour une meilleure appropriation des fonds européens par les porteurs de projets normands

Bien qu'ils soient une chance pour la Normandie, les fonds européens ne bénéficient pas toujours d'une bonne image en raison de la complexité quasi-kafkaïenne qui les caractérise. C'est la raison pour laquelle il devient absolument nécessaire de « **ré enchanter** » **les fonds européens** par une communication plus festive et moins administrative, plus fédératrice et moins exclusive, plus démonstrative et moins déclarative. Même si c'est une obligation, ce n'est pas en apposant un panneau « financé par l'Union européenne » que l'on redonnera l'envie d'Europe.

La région Normandie a déjà lancé une campagne humoristique sur les fonds européens, sur le thème des « super héros », à appréhender au second degré. Il s'agit désormais de bâtir une campagne de communication en co-construction

avec les bénéficiaires de fonds européens, à travers la création des « **Trophées européens** » de la Normandie.

Les fonds européens irriguant l'ensemble des politiques publiques régionales, il s'agira de définir un certain nombre de catégories au sein desquelles des projets co-financés par des fonds européens seront sélectionnés tout au long de l'année. La procédure de sélection permettra de faire parler des projets en lice. Chaque année, une grande soirée festive de remise des trophées européens, ouverte au grand public, permettra de mettre en avant les projets lauréats.

Des partenariats médias et un vote du public permettront de donner l'audience la plus large possible à cette initiative qui alliera utilement information, pédagogie et communication.

4. Sensibiliser les élus des territoires normands aux enjeux de la construction européenne

Il existe en Normandie trois associations labellisés « Centre Europe Direct » par la Commission européenne et qui bénéficient à ce titre d'une subvention annuelle de la Région. Il s'agit de la Maison de l'Europe de l'Eure, du CREAN et du CRIJ. Le soutien financier de la région vise à encourager ces structures à diffuser à l'échelle régionale leurs actions de sensibilisation aux enjeux de la construction européenne.

A cette fin, la Région leur a proposé en 2017 de constituer un collectif dénommé « **Normands et Européens** » afin de déployer des actions de dimension régionale pour informer et sensibiliser le public sur l'Europe.

La jeunesse, le monde rural, les acteurs socio-économiques ont été identifiés comme des publics prioritaires. Or les élus locaux sont d'importants relais d'opinion qui peuvent apporter leur contribution à la sensibilisation sur l'Europe, dès lors qu'ils sont eux-mêmes suffisamment informés et concernés.

Aussi, il est proposé de confier au collectif régional « Normands et européens » **une mission de sensibilisation spécifique auprès des élus locaux normands.**

En lien avec notre Task Force Normande à Bruxelles, des **journées de découverte des institutions européennes** pourraient être proposées aux élus locaux normands sur la base d'un appel à candidature lancé par la Région auprès des EPCI du territoire Normand.

Une contribution financière serait demandée aux EPCI pour les frais de déplacement, mais l'expertise, la programmation et la préparation logistique seraient prise en charge par le collectif « Normands et européens » et notre antenne de Bruxelles.

Dans ce cadre, un déplacement par trimestre pourrait être envisagé, le cas échéant réunissant des élus de différents EPCI, ce qui contribuerait également, par l'Europe, à rapprocher les élus Normands dans le prolongement de la réunification.

C – S'appuyer sur l'international pour structurer et développer les filières d'avenir dont la Normandie et le monde ont besoin

1. S'appuyer sur les coopérations décentralisées de la Région Normandie pour s'emparer d'enjeux partagés et développer des filières exemplaires

Du local au global : la Région Normandie est liée à différents territoires du monde par des coopérations décentralisées qu'il s'agit de développer au service de politiques publiques exemplaires.

Au cours de la précédente mandature, la Région a initié une nouvelle coopération avec la Tunisie, dans la région de Médenine (Djerba).

S'agissant de la présente mandature, **la Région n'entend pas développer de nouvelles coopérations décentralisées mais davantage approfondir et densifier celles existantes** au service du développement de ces territoires partenaires, dans le respect des objectifs du développement durable, et avec une attention particulière portée à la promotion des droits humains, en lien avec les actions menées par l'Institut international des droits de l'Homme et de la Paix.

Les coopérations décentralisées portées par la Région Normandie visent ainsi à :

- Promouvoir des valeurs fondées sur le respect des droits humains, la coopération, le multilatéralisme et la justice sociale ;
- Concourir aux objectifs du développement durable, préserver les ressources vitales et garantir leur accès pour tous ;
- Participer au rayonnement et à l'attractivité de la Région grâce au développement de partenariats fondés sur des valeurs partagées ;
- Accompagner un développement local équitable et soutenable, favorisant l'autonomie et l'innovation.

A cet égard, la coopération engagée depuis 2008 avec la région Atsinanana connaît une impulsion nouvelle avec le renouvellement de l'accord de coopération signé en janvier 2021. La visite d'une délégation normande conduite en avril 2022 par le Vice-Président de la Région et la Présidente de l'Institut des droits de l'Homme et de la Paix a souligné les nouveaux enjeux de cette coopération avec la signature d'une déclaration d'intention conjointe entre la Région Normandie, la Région Atsinanana et l'Organisation des Nations Unies à Madagascar autour de la poursuite des objectifs du développement durable.

Il s'agit plus que jamais à travers les coopérations décentralisées, et en particulier celle existante avec Madagascar, de susciter une appropriation par les Normands autour d'actions concrètes.

2. Porter l'ambition hydrogène de la région Normandie à l'échelle européenne

La Normandie, région industrielle de premier plan, est pionnière dans le développement de cette filière sur son territoire. Près d'un tiers de la

consommation nationale d'hydrogène se fait en Normandie, en particulier dans le secteur de la pétrochimie ainsi que sur le site d'essai d'Ariane Group.

Outre ces usages traditionnels, de nouveaux usages de l'hydrogène se développent sur le territoire normand, comme la mobilité hydrogène.

Souhaitant capitaliser sur ce potentiel, la Région Normandie a été la première région française à adopter en octobre 2018 son plan de soutien à la filière hydrogène. Le développement d'une filière hydrogène en Normandie revêt un caractère stratégique à l'échelle européenne, du fait du poids actuel et futur du territoire Normand dans le mix électrique français (5% de la consommation nationale d'électricité mais déjà 10% de la production, avec doublement estimé dans les 15 ans).

La dimension européenne et internationale de la stratégie normande sur **l'hydrogène vert** repose sur :

- L'alliance européenne pour l'hydrogène propre La Normandie fait partie des membres fondateurs du « **Pilier Régional** » d'**Hydrogen Europe** qui doit permettre aux collectivités régionales et locales européennes de bénéficier des services d'Hydrogen Europe, notamment en termes de soutien au montage de projets européens, et de sa capacité d'influence sur le contenu des futurs appels à projets du Partenariat pour l'hydrogène propre. La participation de la Normandie à ce « Pilier Régional » facilitera également la mise en relation des acteurs normands de l'hydrogène avec les grands donneurs d'ordre européens du secteur. Normandie Université a récemment rejoint le « Pilier Recherche » d'Hydrogen Europe (également appelé *Hydrogen Europe Research*, il est coordonné par le CEA), ce qui devrait faciliter la participation des laboratoires normands aux futurs projets financés par le Partenariat pour l'hydrogène propre.

- La Normandie est également à l'initiative du « **Partenariat interrégional européen sur les vallées hydrogène** » lancé en juin 2019 avec les régions Aragon, Auvergne Rhône Alpes et Pays-Bas du Nord. Ce partenariat interrégional regroupe aujourd'hui plus de 50 collectivités européennes (contre une vingtaine en 2019) situées dans 15 pays différents et a permis de faire émerger des projets couvrant toute la chaîne de valeur de l'hydrogène. Ce partenariat participe au comité de suivi du Partenariat pour l'hydrogène propre » / *Clean Hydrogen Partnership*, le principal programme de financement européen pour le soutien à la recherche et l'innovation dans le domaine des technologies hydrogène (budget : 2 milliards € pour 2021-2027).

III – L’OUVERTURE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE : UN ATOUT POUR FAIRE RAYONNER LA NORMANDIE DANS LE MONDE

A – Rayonner par les valeurs : affirmer durablement l’ambition d’une Normandie pour la Paix et la Liberté

1. Pérenniser le forum mondial « Normandie pour la Paix », événement Normand d’envergure internationale

Après quatre éditions, et malgré la pandémie, le Forum mondial « Normandie pour la Paix » s’est imposé comme un rendez-vous de rencontres et d’échanges désormais connu et crédible sur la situation du monde et l’analyse des conflits. Gratuit et ouvert à tous, ce forum a la singularité de croiser les disciplines et les publics.

A travers l’initiative « Normandie pour la Paix » la Région entend véhiculer une vision de la paix qui ne se limite pas à l’absence de conflit armé, mais qui constitue un ensemble de conditions sociales, environnementales et économiques permettant le respect des libertés et droits humains, la réduction des conflits sociaux et politiques et la préservation durable des écosystèmes, condition souvent préalable à tous ces objectifs.

Animé par des experts en relations internationales, aux côtés des représentants des gouvernements, du monde académique et de la société civile, le Forum s’organise autour de conférences plénières, de débats et de rencontres thématiques sur le thème de la paix. Les clés de la paix mondiale future étant entre les mains des nouvelles générations, l’événement fait une place centrale à la jeunesse française et internationale.

Le Manifeste « Normandie pour la Paix » écrit par des Prix Nobel de la Paix lors de leur participation au Forum en 2019 constitue la feuille de route de l’initiative « Normandie pour la Paix ».

Le Forum se tient désormais chaque année en septembre, au cours de la semaine du 21 septembre – journée internationale de la Paix – ce qui permet d’y associer les lycéens notamment les élèves de Terminale qui suivent la spécialité « géopolitique » ainsi que les étudiants étrangers présents dans les universités normandes à cette période de l’année. Le forum sera également désormais organisé le vendredi et le samedi afin de s’ouvrir à un public plus large, notamment aux familles.

La pérennisation du Forum mondial « Normandie pour la Paix » doit s’accompagner de l’élargissement de son public à l’ensemble des départements normands et même au-delà des limites géographiques de la Région. Il s’agit aussi de poursuivre et d’amplifier sa visibilité à l’international à travers la consolidation et le développement d’un réseau de partenaires académiques, institutionnels, éducatifs, scientifiques, culturels...

2. Poursuivre le développement du programme permanent hors les murs « Normandie pour la paix »

« Normandie pour la Paix » est bien plus qu'un forum mondial annuel. C'est un programme permanent qui s'articule autour de contenus dédiés et d'une programmation « hors les murs » qui contribue au rayonnement de la Normandie dans le monde.

L'initiative Normandie pour la Paix s'articule ainsi autour de 4 piliers :

- Normandie pour la Paix *Campus* autour d'actions éducatives, dédiées à la jeunesse ;
- Normandie pour la Paix *Ressources* autour de contenus multimédias dédiés à l'analyse des conflits et à la paix ;
- Normandie pour la Paix *Dialogue* avec l'organisation en Normandie de rencontres de médiation entre parties à des conflits ;
- Normandie pour la Paix *Culture et Science* autour de la création artistique et de la promotion de l'esprit des Lumières pour contribuer à une paix durable.

Dans ce cadre, de nombreuses initiatives pérennes ont vu le jour en quelques années, parmi lesquelles :

- L'**indice Normandie du Parlement européen**, véritable outil de prévention qui permet de détecter les signaux faibles susceptibles d'entraîner des conflits ;
- La **Chaire universitaire « Normandie pour la Paix »** initiée conjointement par la Région Normandie, l'Université de Caen et le CNRS ;
- Le **Prix Liberté** décerné chaque année à une personne physique ou morale incarne le combat pour la liberté ;
- La création d'un **fonds d'urgence « Normandie pour la Paix »** doté *a minima* de 50 000 euros par an, en partenariat avec l'ONG Acted.
- Les « **Parlementaires pour la Paix** », plateforme démocratique unique au monde, qui réunit des parlementaires des cinq continents qui s'accordent sur les initiatives législatives à promouvoir à l'international sur les grandes enjeux sociaux, environnementaux et technologiques indissociables de la construction d'une paix durable ;
- La **Bibliothèque de la Paix** regroupant des contenus académiques et audiovisuels sur les conflits passés et actuels ;

Pour la période à venir, il s'agit de consolider ces réalisations en les inscrivant dans le temps. D'autres sont appelées à se concrétiser au cours de la mandature 2021-2028, en particulier la création des « **Classes Normandie pour la Paix** » que la crise sanitaire n'a pas permis de mettre en place.

Ces « classes Normandie pour la Paix », envisagées en partenariat avec le Parlement européen et l'Education nationale, sont destinées à des lycéens et prendront la forme d'un voyage de classe sur des lieux de mémoire et de paix depuis la Normandie jusqu'à Bruxelles, siège des institutions de l'Union européenne, autour d'un programme pédagogique co-construit avec les enseignants volontaires sur la base, notamment, des contenus produits pour Normandie pour la Paix.

S'agissant de l'enseignement supérieur, des contacts sont également en cours avec le CNAM pour envisager la création d'une formation professionnalisante autour des **Métiers de la Paix** de niveau Bac +2 ou Bac +3, qui permettrait à notre région de dispenser une formation qu'aucune autre ne propose en France.

La période qui s'ouvre doit également permettre de développer Normandie pour la Paix à l'international à travers la structuration d'une « **communauté Normandie pour la Paix** » autour de référents dans des universités partenaires du monde entier. Le développement de ce réseau devra également permettre de multiplier les événements labellisés « Normandie pour la Paix » à travers le monde.

Enfin, il apparaît nécessaire de mieux valoriser la richesse des contenus produits dans le cadre de l'initiative Normandie pour la Paix à travers la création d'une **plateforme immersive, a minima bilingue, véritable musée numérique vivant pour la paix**, fédérant l'ensemble des initiatives actuelles et futures développées autour des quatre piliers de Normandie pour la Paix.

3. Ouvrir à Bayeux un centre européen et international du journalisme et de la liberté de la presse

En près de 30 ans d'existence, le Prix Bayeux Calvados Normandie des correspondants de guerre a acquis une renommée internationale et pris toute sa place dans le patrimoine Normand. Accueillant chaque année près de 50 000 visiteurs, l'un des volets majeurs de cet événement est l'éducation aux médias. La Région a proposé à la Ville de Bayeux et au Département du Calvados de pérenniser leur engagement commun à travers la réalisation **d'un lieu permanent permettant de prolonger le contenu du Prix Bayeux tout au long de l'année.**

Il s'agit de créer à Bayeux, dans l'ancien Palais Episcopal, un **centre européen et international dédié au journalisme de guerre et à la liberté de la presse** qui apporterait un éclairage historique sur les conflits avec une collection permanente basée sur les archives du Prix Bayeux depuis 1994. Véritable lieu sur la liberté de la presse, ce site serait également dédié à l'éducation aux médias et à l'accueil de scolaires. Au-delà du fonds documentaire majeur constitué depuis un quart de siècle, ce centre, dont il n'existe pas d'équivalent dans le monde, sera également un lieu d'échanges autour de l'actualité internationale, du journalisme, de la liberté de la presse, d'expositions temporaires, de projections et de sensibilisation aux scolaires.

Sa réalisation est éligible au financement par des fonds européens dans le cadre du FEDER alloué à la Région Normandie pour la période 2021-2027.

4. Faire de l'Institut international des droits de l'Homme et de la Paix un acteur majeur de promotion des droits et libertés dans le monde

L'institut international des droits de l'Homme et de la Paix est une association Loi 1901 cofondée en 2008 par la Région Normandie, l'Ordre des avocats de Caen, l'Université de Caen-Normandie, la Ville de Caen et le Mémorial de Caen. Sa vocation est de contribuer au développement d'une culture de paix en favorisant la

connaissance des droits de l'Homme par tous les citoyens. Afin de remplir cet objectif, l'Institut organise son travail autour de deux axes : la diffusion des droits de l'Homme et la formation aux méthodes d'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique.

La Région et l'Institut ont instauré un partenariat étroit sur de nombreux projets, en particulier dédiés à la jeunesse, qu'il s'agisse du Prix Liberté ou encore du programme « Echo » de sensibilisation aux enjeux du développement durable.

Au cours de la mandature, des synergies supplémentaires seront recherchées, notamment dans le cadre de l'initiative « Normandie pour la Paix » mais également auprès des acteurs économiques avec la création à terme d'une « **Ecole de la Paix** » portée conjointement par la Région et l'Institut internationale des droits de l'Homme et de la Paix.

Il s'agira aussi pour la Région de soutenir le développement de partenariats entre l'Institut et les organismes internationaux chargés de l'observation et du contrôle du respect des droits humains.

B – Rayonner par la jeunesse

1. Créer une plateforme des *alumni* étrangers en Normandie et Normands à l'étranger

Les établissements normands d'enseignement supérieur accueillent chaque année de nombreux étudiants étrangers. C'est une chance pour notre région qui a pris l'initiative depuis 2017 d'organiser à leur attention un « **Normandy Welcome Day** », en partenariat avec les grandes écoles et les universités. Près d'une centaine de nationalités ont été représentées lors de ces « Welcome Days » qui se sont tenus à Caen (2017), au Havre (2018), à Rouen (2019) et à Colombelles (2022).

Les étudiants étrangers qui séjournent dans notre région deviennent de formidables **ambassadeurs de Normandie** quand ils retournent dans leur pays. C'est la raison pour laquelle il est important de ne pas perdre le contact en les fidélisant. Aussi, la région envisage la création d'une **plateforme des *alumni* étrangers**, commune aux établissements normands d'enseignement supérieur. Ils pourraient par cette plateforme devenir, au même titre que les Normands de l'étranger, des ambassadeurs dans leur pays, dans le cadre des actions déployées par l'agence Normandie attractivité.

2. Proposer un Pass monde « découverte »

La création du Pass Monde a sensiblement facilité la mobilité internationale des jeunes Normands. Néanmoins, force est de constater qu'il existe encore d'importants freins sociaux qui empêchent certains de franchir le pas. La mobilité internationale est pourtant le meilleur ascenseur social en ce qu'elle est un facteur d'émancipation. C'est pourquoi il est nécessaire de développer davantage encore les campagnes d'information et de communication des dispositifs Pass Monde avec des stratégies et des messages adaptés auprès de chaque public cible. Ce

travail de promotion doit être mené dans les établissements scolaires, le plus en amont possible, afin de conditionner les jeunes à la mobilité internationale, en levant les freins individuels et culturels, y compris non financiers.

C'est pourquoi, un **Pass monde « découverte »** pourrait être envisagé afin de proposer à des jeunes normands un parcours de citoyenneté incluant un volet de quelques jours dans un pays européen afin de prendre conscience de la dimension européenne de la citoyenneté française.

Cette initiation à la mobilité pourrait s'envisager en partenariat avec des structures associatives et / ou des collectivités locales normandes, sur la base d'un programme de découverte de la citoyenneté.

C – Rayonner par les savoirs et les savoir-faire

1. Exporter le FENO : les journées normandes en Europe

Soucieuse d'affirmer l'identité normande et de la faire rayonner, la Région a conçu un événement inédit, populaire et festif : FÊNO, le festival de l'excellence normande qui donne à voir aux Normands que leur région invente, crée, réalise des projets et produits d'excellence et les diffuse à travers le monde entier. L'idée est d'inviter les Normands à découvrir ces multiples talents et richesses pour qu'ils en soient fiers et en deviennent les premiers prescripteurs.

Deux éditions de FÊNO se sont déroulées jusqu'à présent : l'une au printemps 2019 à Caen, et l'autre, du fait de la crise sanitaire, à l'automne 2021 à Rouen.

Fort du succès de cet événement, il est proposé d'envisager une **déclinaison de ce concept à l'étranger**, une fois par an. Il s'agirait des « **Journées normandes** » proposées dans une ville européenne pour mettre en valeur l'excellence des produits et des savoirs faire normands. Les premières journées normandes se tiendront début 2023 en Allemagne à Mannheim à l'occasion de l'ouverture au public de l'exposition « Normands et européens » au Musée de Mannheim. Pour les années suivantes, une attention particulière sera portée aux territoires européens avec lesquels il existe un lien particulier avec la Normandie (pays nordiques, Sicile, Royaume-Uni...).

Ces journées normandes contribueront à incarner l'ancrage européen de la Normandie et à développer les échanges entre acteurs normands (économiques, culturels, sportifs...) et européens.

2. Soutenir la constitution d'une alliance universitaire européenne

La « Stratégie européenne pour les universités » publiée par la Commission le 18 janvier 2022 prévoit de doubler le nombre d'alliances universitaires européennes qui seront portées à une soixantaine d'ici à mi-2025, soit autour de 500 universités concernées.

L'Université de Caen s'est lancée dans cette démarche en présentant sa candidature à une alliance universitaire avec 7 autres universités européennes. Une journée de rencontres organisées par la Task force normande à

Bruxelles, avec des représentants de la commission européenne et du Parlement européen s'est tenue le 15 mars 2022 pour préparer au mieux cette candidature.

Le développement international, et particulièrement européen, des universités normandes sera une priorité pour la région au cours de la mandature, tant au titre de la recherche que de la mobilité des étudiants. Il s'agit également d'attirer davantage d'étudiants étrangers dans les universités normandes qui se situent en-deçà de la moyenne nationale.

3. Favoriser la coopération scientifique sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain : le GIEC Normand

Le GIEC Normand, constitué d'experts régionaux sur les différentes thématiques liées au climat et à son évolution, a pour but de traduire les prévisions du GIEC international pour le territoire et de faire la synthèse des travaux scientifiques locaux existants sur ce sujet. Ces prévisions auront pour but de se préparer aux impacts du changement climatique et de faire en sorte que le territoire normand, ses acteurs et ses habitants s'y préparent au mieux.

Le GIEC Normand permet de régionaliser les connaissances scientifiques et techniques, de les diffuser auprès des acteurs régionaux et de la population pour que chacun puisse anticiper les changements climatiques et engager les actions nécessaires pour s'y adapter ou les atténuer.

Le GIEC Normand étant désormais en place et bien identifié par les différents acteurs, la Région pourrait :

- Conforter autour de lui un **réseau européen des régions sur la lutte contre le changement climatique**. Cette démarche pourrait, par exemple, être portée dans le cadre du comité européen des régions et concerner, notamment, les problématiques spécifiques des territoires côtiers ;
- Engager une réflexion sur son intégration dans les coopérations décentralisées existantes, dans l'objectif d'en faire un acteur des programmes, grâce à des moyens et aux connaissances sur les sujets clés du développement dont il peut disposer ;
- Intégrer le GIEC Normand au programme « Normandie pour la Paix » en s'appuyant sur son expertise sur les questions climatiques, enjeu majeur de paix et de sécurité (accès aux ressources, santé, alimentation, environnement et biodiversité, cohésion sociale, etc.).

4. Promouvoir à l'étranger les entreprises normandes du patrimoine vivant

Le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » (EPV) est une marque de reconnaissance décernée par l'Etat et mise en place pour distinguer des entreprises françaises entre autres, et des savoir-faire industriels et artisanaux d'excellence.

Depuis sa création en 2005, le label EPV met en lumière des entreprises uniques qui savent concilier l'innovation et la tradition, le savoir-faire et la création, le travail et la passion, le patrimoine et l'avenir, le local et l'international.

Les entreprises normandes labellisées EPV contribuent, par leur savoir-faire, au rayonnement de notre région à l'étranger. En lien avec Normandie Attractivité, des supports de communication « savoir-faire d'excellence de Normandie » pourraient être réalisés qui valoriseront autant les entreprises concernées que notre région.

De même, les *success stories* d'entreprises normandes à l'étranger pourraient être davantage mises en valeur auprès du public normand, ce qui contribuera à développer le sentiment d'appartenance des normands à leur région.

D – Rayonner par notre Histoire et notre culture

1. Donner une impulsion nouvelle à la candidature des plages du Débarquement pour leur inscription au patrimoine mondial de l'Unesco

Depuis 2018, la candidature des Plages du Débarquement est officiellement portée par le Gouvernement français auprès de l'Unesco. Pour autant, lors de la session du comité du patrimoine mondial qui s'est tenue à Bahreïn en juin 2018, un moratoire a été décidé quant à l'inscription des « sites associés aux mémoires de conflits récents ». Depuis lors, l'instruction du dossier des Plages du Débarquement n'a pu être reprogrammé dans l'attente des conclusions d'un comité d'experts de l'Unesco. **Or loin d'inscrire au champ de bataille au patrimoine mondial, il s'agit d'y inscrire la liberté et son universalisme.**

L'avenir du dossier des plages du Débarquement a été évoqué lors de la réunion du Comité Français du Patrimoine Mondial qui s'est tenue le 12 avril 2022. L'ensemble des membres du comité ont reconnu l'excellence du dossier. La France plaide pour que les dossiers liés à des conflits récents ne soient acceptés ou rejetés en bloc.

Parallèlement aux discussions qui se poursuivent au sein de l'Unesco, une reconnaissance à l'échelle européenne pourrait être sollicitée à travers l'obtention pour les plages du Débarquement du « **Label Européen du Patrimoine** ». L'attribution de ce label ne confère pas de moyens particuliers, mais marque une reconnaissance et une identification des sites concernés autour des valeurs européennes.

2. Œuvrer au rayonnement international des festivités du millénaire de Guillaume le Conquérant en 2027

2027 sera l'année du **millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant**. À cette occasion, la région envisage de nombreuses manifestations tout au long de l'année. La commémoration de Guillaume le Conquérant sera l'occasion de valoriser la Normandie d'hier, d'aujourd'hui et aussi de demain en France et en Europe. L'événement devra permettre d'interroger l'identité contemporaine de la Normandie, alors que l'unité Normande récemment rétablie est un puissant facteur de transformation de la région. Il s'agira également de **valoriser le patrimoine normand hors de Normandie**. Une attention particulière sera portée sur le volet britannique de ces commémorations.

3. Promouvoir la candidature de Rouen « capitale européenne de la culture »

La ville de Rouen est candidate pour devenir Capitale européenne de la culture en 2028. Le dossier de candidature de « Rouen Seine Normandie » devrait être officiellement déposé auprès de la commission européenne à la fin de l'année 2022.

Le label des Capitales européennes de la culture met chaque année à l'honneur deux ou trois villes désignées par la Commission européenne. Ce label a pour objectifs de mettre en lumière la richesse et la diversité des cultures européennes, de célébrer les liens culturels unissant les Européens et de favoriser la contribution de la culture au développement des villes.

Plus couramment, il s'agit, pour les villes ainsi mises à l'honneur, de promouvoir pendant une année civile, leur patrimoine et leur dynamisme culturel à travers l'organisation de dizaines d'expositions, festivals et autres événements.

L'association « Rouen-Normandie 2028 - Capitale Européenne de la Culture » a été constituée pour concevoir et d'organiser les différentes phases d'élaboration de la candidature, sur la base des orientations prises par ses membres, dans le cadre d'une coopération territoriale élargie qui associe la métropole de Rouen, l'Agglomération Seine-Eure, les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime et la Région Normandie.

Le succès de cette candidature contribuerait au rayonnement de la région Normandie toute entière à travers des retombées touristiques et économiques de premier plan. Mais sans attendre 2028, il s'agit de provoquer des retombées positives pour Rouen et sa région dès la phase préparatoire de candidature.

E – Rayonner par le sport : faire de la Normandie la base arrière des Jeux Olympiques de Paris 2024

Dans cette perspective des Jeux Olympiques de Paris 2024, et en cohérence avec la constitution de la Team Normandie, la Région Normandie s'est positionnée très en amont pour devenir « base arrière » des JO. La Région souhaite en effet bénéficier de l'élan de l'organisation des JO 2024 pour consolider et promouvoir un réseau régional des grands équipements susceptibles d'accueillir non seulement des délégations lors des phases préparatoires des Jeux mais aussi lors de toutes grandes échéances sportives internationales. A terme, l'objectif est de **faire de la Normandie une destination privilégiée pour le sport de haut niveau.**

Une cinquantaine de sites ont été retenus en Normandie au titre des « centres de préparation au Jeux » pour accueillir des délégations étrangères. Il s'agit à présent pour la Région **d'attirer le maximum de délégation étrangères en amont de JO** en leur offrant les meilleures conditions d'accueil avec l'ambition de faire de la Normandie la base arrière des Jeux Olympiques de Paris 2024.